

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 10 novembre 2023 à 17h

Article L. 121-17 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie (Ordonnance n°2021-1310 et décret n°2021-1311 du 07 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements - applicable à compter du 1er juillet 2022).

N° d'ordre	Référence et objet de la délibération	Décision
1	Délib. n° 60-2023 - ANV budget communal	Approuvée
2	Délib. n° 61-2023 - ANV budget annexe ordures ménagères	Approuvée
3	Délib. n° 62-2023 - DM2 budget annexe OM	Approuvée
4	Délib. n° 63-2023 - DM2 budget communal	Approuvée
5	Délib. n° 64-2023 - DM1 budget annexe eau et adduction en eau potable	Approuvée
6	Délib. n° 65-2023 - Attribution subvention APE Ecole maternelle Marthe Bourguine	Approuvée
7	Délib. n° 66-2023 – Subvention association APE Tomo Boulouparis	Approuvée
8	Délib. n° 67-2023 – Subvention Kurt EVLAKHOFF	Approuvée
9	Délib. n° 68-2023 - Attribution d'aides sociales 2023	Approuvée
10	Délib. n° 69-2023 - Adhésion ACCDOM	Approuvée
11	Délib. n° 70-2023 - Remboursement franchise M. JAMIN	Approuvée
12	Délib. n° 71-2023 - Autorisation AO signature marché du transport scolaire 2024-2027	Approuvée
13	Délib. n° 72-2023 - Autorisation signature maire AO Base nautique	Approuvée
14	Délib. n° 73-2023 - Autorisation signature maire AO confortement talus Kouergoa	Approuvée
15	Délib. n° 74-2023 - Autorisation signature avenant 2 convention participation financière FIPF	Approuvée
16	Délib. n° 75-2023 - Autorisation signature maire pour la délégation de service public eau	Approuvée
17	Délib. n° 76-2023 - Carport solaire - Autorisation du maire à signer un Bail emphytéotique avec le SIVM Sud	Approuvée
18	Délib. n° 77-2023 - Rendu public du PUD	Approuvée
19	Délib. n° 78-2023 - Vente ZIA Mathieu Somruedee	Approuvée
20	Délib. n° 79-2023 - Cession foncière partielle du lot 232 Village de Boulouparis au profit de la Province Sud (collège)	Approuvée
21	Délib. n° 80-2023 – Remboursement maire frais hébergement et transport AG AFM Ile des Pins suite intempéries	Approuvée

Affiché en mairie le 14/11/2023 et publié sur le site internet de la commune (www.boulouparis.nc)

